

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0124

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Service : Maison Rouge – Musée
des vallées cévenoles
Tél : 04 66 85 10 48
Réf : 2026/CH/JF

Objet : Acceptation d'un don de 10 objets appartenant à l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles à Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024_05_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

Considérant que l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles souhaite faire don, sans charge, ni condition, à la Communauté Alès Agglomération d'un ensemble de 10 objets (un poids de la ville de Béziers, un poids de la ville de Montpellier, un denier carolingien d'Arisitum, un tube en verre de crins de Florence, un vase horticole d'Anduze, un hautbois, deux assiettes en étain du XVII^e siècle ainsi qu'un étouffoir à cocons et un chandelier),

Considérant que la Communauté Alès Agglomération a en charge, depuis septembre 2017, la gestion du musée Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles de la Communauté Alès Agglomération sur la commune de Saint-Jean-du-Gard et de sa collection et que ce don constituerait un enrichissement significatif du fonds dudit musée,

Considérant que la commission d'acquisition de la DRAC du 13 novembre 2025 constituée d'experts a donné un avis favorable à ces dons ; avis confirmé par courrier le 5 décembre 2025 (envoi du procès verbal de la séance),

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

La Communauté Alès Agglomération accepte, sans charge ni condition, le don de l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles portant sur un poids de la ville de Béziers, un poids de la ville de Montpellier tous deux du XVIII^e siècle, un denier carolingien d'Arisitum, un tube en verre de crins de Florence, un vase horticole d'Anduze, un hautbois, 2 assiettes en étain du XVII^e siècle provenant de la filature du Pont-de-Rastel ainsi qu'un étouffoir à cocons et un chandelier ayant la même provenance.

Ce don sera réalisé par la tradition des objets entre le donateur, l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles domiciliée 5 rue de l'Industrie à Saint-Jean-du-Gard (30270) et le donataire, la communauté Alès Agglomération représentée par son président.

Une attestation de don manuel sera signée par les 2 parties.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera notifiée à l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles domiciliée 5 rue de l'Industrie - 30270 Saint-Jean-du-Gard.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Alès, le / 6 MARS 2026
Le président
Christophe RIVENQ

